



PRÉFECTURE DU RHONE
PRÉ - ARCHIVAGE
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Service versant : CABINET PREFET. Bureau
Date du versement : 5.08.88 d'ordre
Nombre d'articles : 20
; téléphone :

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 2 3 1 4 W
Date de prise en charge : 5.8.88
Métrage : 2,50 m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
01	Dispenses du Service National	1986			
02	Dispenses du Service National de A à C	1985-1986			
03	Service National de O à J	1985-1986			
04	Service National de K à Z	1985-1986			
05	Personnel muté + CRPF jusqu'en 1986	1986			
06	Débites de tabac de T à Z + Divers	1984			
07	Stages du corps préfectoral + Commissions diverses	1984-1985			
08	Stages corps préfectoral				
09	H. C. L. anciens dossiers				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
10	Secours d'urgence	1983			
11	Secours d'urgence	1982			
12	Personnel muté C.P. + directeurs jusqu'en 1986	1986			
13	Personnel muté C.P. jusqu'en 86	1986			
14	Personnel muté C.P. + directeurs jusqu'en 1986	1986			
15	Jumelages	1982-1984			
16	Notation personnel santé	1968-1982			
17	Commissions diverses + Cérémonies	1976-1986			
18	Débites de tabac - Commissions	1985-1986			
19	Bureau d'aide sociale	1976-1980			
20	Médecins assermentés + Listes 1985	1986			

Le Chef du service versant,

P/ Le Directeur des Services d'Archives,

LE DOCUMENTALISTE ARCHIVISTE
CHEF DU SERVICE DES PRÉ-ARCHIVES



D. GUERIN

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)